

Capacité professionnelle des intermédiaires en opérations de banque et en services de paiement : IOBSP NIVEAU 1



PUBLIC CIBLE

Toute personne souhaitant exercer une activité d'intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement



PRÉREQUIS

Aucun



DURÉE

150 heures



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Répondre aux critères de capacité professionnelle pour l'exercice de l'activité d'intermédiation en tant que Courtier ou Mandataire non exclusif conformément à l'article R519-8 du CMF



TARIF

1288 € par stagiaire.

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- 150 heures de formation à distance (e-learning asynchrone).
 - Accès ouvert sur notre plateforme e-learning pour une durée de 6 mois
 - QCM et cas pratiques
 - Assistance technique et pédagogique assurée par nos formateurs experts en crédit par téléphone, chat ou mail.
- Une réponse est apportée sous un délai 24h maximum (ouvrées).

MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Etude de la demande de formation et inscription à l'adresse contact@kereisformation.com
- Démarrage possible à tout moment de l'année

COMPÉTENCES

- Connaître l'environnement réglementaire et les conditions d'exercice des IOBSP.
- Connaître les différents types de crédits et services de paiement
- Suivre les évolutions réglementaires sur les différents produits.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- La validation des connaissances se réalise par un examen final sous forme de QCM (le minimum requis est de 70%)

TYPE DE VALIDATION

- Attestation de formation / Livret de formation – IOBSP niveau 1

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

- La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Une étude des conditions d'accès et des moyens de compensation sera réalisée en amont de l'inscription afin d'identifier plus précisément les conditions de réalisation et de faisabilité de la formation.

Prendre contact en amont avec notre référent Handicap à contact@kereisformation.com

PROGRAMME

TRONC COMMUN • 60 heures

- L'environnement de l'activité d'IOBSP
- Les différents partenaires des IOBSP
- Le mandatement bancaire et ses limites
- Les modalités de distribution
- Les différentes catégories d'IOBSP et leurs conditions d'accès et d'exercice
- Les principes généraux de droits communs
- Les généralités sur le crédit
- La protection client
- La lutte anti-blanchiment et lutte antiterroriste
- Les modalités de prévention et de traitement du surendettement
- La connaissance des infractions et sanctions
- Les différents types de taux et leurs caractéristiques
- Les coûts et durées totales du crédit
- L'assurance emprunteur
- Les garanties des crédits
- Examen de fin de Tronc Commun

CRÉDIT CONSOMMATION • 20 heures

- L'environnement économique et réglementaire du crédit à la consommation
- Les différents types de crédit à la consommation
- Les caractéristiques financières du crédit à la consommation
- Les garanties et la protection du consommateur
- La préparation d'un dossier de crédit à la Consommation
- Etudes de dossiers de crédit à la consommation
- Examen crédit à la consommation

CRÉDIT IMMOBILIER • 40 heures

- L'environnement économique et réglementaire du crédit immobilier
- Les prêts classiques
- Les taux
- Les prêts « aidés »
- Les différents types de projets immobiliers
- Les investissements locatifs
- L'assurance emprunteur et la garantie d'un prêt immobilier
- L'emprunteur
- La préparation d'un dossier de crédit immobilier
- Etudes de dossiers de crédit immobilier
- Examen Crédit Immobilier

PROGRAMME

REGROUPEMENT DE CRÉDITS • 20 heures

- L'environnement économique & réglementaire du regroupement de crédits
- Les fondamentaux du regroupement de crédits
- Les modalités financières du regroupement de crédits
- Les règles de protection du consommateur
- La préparation d'un dossier de regroupement de crédits
- Etudes de dossiers de regroupement de crédits
- Examen Regroupement de Crédits

SERVICES DE PAIEMENT • 10 heures

- L'environnement économique et réglementaire des services de paiements
- Les différents services de paiements
- Les droits de la clientèle et les devoirs d'information
- La formalisation de l'utilisation des services de paiements
- La préparation d'un dossier de services de paiements
- Examen Services de Paiement

Vos interlocuteurs

VOS RÉFÉRENTS PÉDAGOGIQUES



Bruno FERRE

Formateur expert
en crédit et en
assurance



Laurence BRIAS

Formatrice experte
en crédit et en
assurance



Sophie CORINI

Formatrice experte
en crédit et en
assurance et Coach
certifiée RNCP



**Fabrice
COURAULT**

Formateur expert en
assurance et gestion
de patrimoine

VOS CONTACTS

Pôle administratif:

Marine LEGRAND
marine.legrand@kereisformation.com
01 80 52 35 21

Pôle technique :

Emmanuelle BERTRAND & Hortensia NGORA
tuteur@kereisformation.com

Pôle pédagogique:

Laurence BRIAS, Sophie CORINI, Fabrice COURAULT et Bruno FERRE
tuteur@kereisformation.com



Kereis Services, société en nom collectif
112, avenue Kléber - 75116 PARIS
822 620 225000 26

www.kereisformation.com

